

**« Mission flash » sur les urgences :
France Assos Santé souhaite l'instauration de l'obligation de garde 24/24
en médecine de ville et appelle à une véritable refondation du
système de santé**

France Assos Santé prend acte des 41 mesures conjoncturelles annoncées par la Première ministre issues de la « mission flash » sur les urgences et soins non programmés.

La mise en œuvre de ces mesures constitue qu'une réponse partielle et de court terme aux difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens et ne doit pas masquer l'insuffisance de l'offre de soins de premier recours. Les urgences hospitalières sont le miroir des dysfonctionnements de notre système de santé. Aujourd'hui le seuil d'alerte est dépassé : un soignant épuisé ne peut bien soigner les usagers, nous réclamons donc des mesures fortes pour le bien de tous.

Si des mesures visant, notamment, à améliorer la rémunération des professionnels de santé sont nécessaires, France Assos Santé alerte sur les points suivants :

- Pour de nombreux patients, le recours aux services d'urgence à l'hôpital est le reflet d'une grande vulnérabilité sociale et/ou économique et ne relève pas d'un choix personnel mais de l'unique solution dont ils disposent ! De plus, la lumière de l'hôpital est parfois la seule restante sur les territoires quand les cabinets de ville sont saturés voire inexistantes...
- Il n'appartient pas au patient de s'auto-diagnostiquer mais d'avoir une réponse rapide à son urgence en appelant son médecin traitant ou le 15. Il est donc indispensable d'instaurer des gardes 24/24 et 7/7 pour les médecins et les équipes de soins de premier recours afin de garantir un accès aux soins permanent pour les usagers de la santé.

France Assos Santé exige que ces 41 mesures soient effectives au plus vite - tout en garantissant la transparence et la qualité des dispositifs de soins - et qu'elles fassent l'objet d'une évaluation dans les prochains mois.

Enfin, France Assos Santé appelle le nouveau ministre de la santé et de la prévention à refonder le système de santé dans le cadre d'une véritable co-construction avec les usagers de la santé et leurs représentants.